Un OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré au Maître-Autel de l'église paroissiale de Saint-Martin, à Roubaix, le jeudi 10 juillet 1879, à 10 heures 1/4, pour le repos de l'âme de Monsieur Julien-Clovis LAGACHE, chevalier de la Légion d'honneur, président du conseil de fabrique de la paroisse Saint-Martin, administrateur du bureau de bienfaisance, ancien adjoint au maire de Roubaix, veuf de Dame Sophie-Fidéline LEFEBVRE, décédé à Roubaix, le 7 juillet 1878, dans sa 79e année. — Les personnes, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis, comme en tenant lieu.

MOUVEMENT COMPARATIF DE LA CONDITION PUBLIQUE DE ROUBAIX

Mouvement du mois de juin 1877

12.711	colis de laine peignée	1.367.134 k^os	
21	» d'écouailles blouss.	832	
833	» de laine filée	88.577	
»	» de soie	»	
1.391	» de coton	149.019	
14.956	colis pesant ensemble	1.605.562 k^os	

Mouvement du mois de juin 1878

12.916	colis de laine peignée	1.389.136 k^os	
175	» d'écouailles blouss.	19 015	
997	» de laine filée	105.586	
2	» de soie	175	
1.741	» de coton	186.547	
15.826	colis pesant ensemble	1.700.459 k^os	

Mouvement du mois de juin 1879

12.415	colis de laine peignée	1.335.682 k^os	
150	» d'écouailles blouss.	16.349	
988	» de laine filée	105.370	
7	» de soie	672	
2.460	» de coton	263.246	
16.020	colis pesant ensemble	1.721 319 k^os	
Décreusages,	62 opérations		
Titrages,	786 id.		

Le Directeur, A. MUSIN.

— MERVILLE. — Le mardi 15 juillet, à l'occasion de la fête communale, M. Duruof, le premier aéronaute sorti de Paris pendant le siége, exécutera une ascension aérostatique à bord de son ballon, le *Pilote*, d'une capacité de 600 mètres cubes.

— AVESNES-LE-COMTE. — Mercredi, à six heures du matin, la femme B..., d'Avesnes-le-comte, s'est jetée dans son puits. On a pu la retirer presque aussitôt, mais elle avait déjà cessé de vivre. Cette femme s'était jetée dans ce même puits le 29 mai dernier, mais elle avait annoncé l'intention de recommencer.

— CAMBRAI. — Parlant de M. le chanoine Daprez, dont nous avons annoncé la mort hier, l'*Emancipateur* s'exprime en ces termes :

« Voici plus d'un demi siècle que cet homme essentiellement bon, aimable, charitable, rend au diocèse, sous trois épiscopats successifs — ceux de Mgr Belmas, du cardinal Giraud, du cardinal Régnier — les éminents services que l'on sait.

» Au milieu de préoccupations et de besognes souvent difficiles, toujours ennuyeuses et agacantes, quel visiteur même importun a jamais trouvé M. Duprez autrement que le sourire sur les lèvres et la plus grande amabilité dans les paroles ?

» Ne l'appelait-on pas toujours « le bon M. Duprez ? »

» Et, toutefois, le secrétariat général de l'archevêché de Cambrai est renommé dans les ministères, à Paris, par sa régularité et sa précision. Jamais ni erreur, ni retard, ni difficultés.

» M. Duprez, ajoute l'*Emancipateur*, nous racontait dernièrement, à son propre sujet, un fait que nous voulons rapporter ici :

« Il se trouvait en chemin de fer, se rendant à Amiens. Dans le compartiment où il avait pris place monta un monsieur qui bientôt lia conversation avec lui.

— De quel diocèse êtes-vous, M. l'abbé ?

— Du diocèse de Cambrai,

— Eh ! moi aussi ! Quelle commune habitez-vous ?

— Cambrai.

— Moi, Tourcoing. Je connais beaucoup d'ecclésiastiques à Cambrai. Mais il y en a un, que je n'ai jamais vu et qui doit être bien vieux. Je ne suis plus jeune, et cependant, aussi loin que mes souvenirs me reportent, je me souviens d'avoir toujours entendu les mandements contresignés par un M. Duprez, secrétaire-général. Quel âge a-t-il donc, cet homme-là ?

— Juste mon âge.

— Allons donc ! vous, vous êtes encore jeune. D'ailleurs, le connaissez-vous ce M. Duprez ?

— C'est moi. »

BOULOGNE. — Le père du lieutenant Carey habite Boulogne-sur-Mer. Depuis la tragédie dans laquelle son fils a joué un rôle si incertain jusqu'ici, ce père est au désespoir. Cette famille reçoit de toutes parts des lettres, des télégrammes, des démonstrations du sentiment public sous lesquels elle est comme écrasée.

Ces démonstrations sont évidemment intempestives à l'égard d'un père de famille.

ARRAS. — On a lu ce matin dans les églises une lettre de Mgr Lequette prescrivant des prières publiques pour la cessation des pluies trop prolongées.

DUNKERQUE. — On écrit de Dunkerque au *Mémorial de Lille* que « plus de 1,500 personnes, appartenant à toutes les classes de la société, ont assisté à la messe dite pour le repos de l'âme du Prince Impérial.

PAS. — Un service funèbre pour le repos de l'âme du Prince Impérial a été chanté le 4 juillet dans l'église de Serres-les-Puisieux.

LENS. — Le nommé C..., paveur, demeurant à Lens et se trouvant momentanément à Liévin, a tenté de se suicider en se portant des coups de couteau dans la région du bas-ventre. Il était baigné dans son sang quand on s'est aperçu de sa position, et le médecin a constaté sur lui les traces de plus de soixante-dix coups de couteau.

Heureusement aucune de ces blessures n'offre de gravité. C..., pour se frapper, tenait, paraît-il, le taillant de la lame en dehors, et aucun coup n'a pénétré. On ne doute das d'une prochaine guérison.

L'année dernière, C... reçut, à Harnes, une grave blessure à la tête, et il en résulta une affection cérébrale qui dura fort longtemps. On pense que cette tentative de suicide est due à un accès d'aliénation mentale.

ORCHIES. — M. Charles Guermonprez, juge de paix à Orchies, envoyé à Cambrin, a préféré se retirer, et a remis sa démission à M. le procureur général.

Depuis son arrivée dans le canton, il avait su mériter l'estime de ses nouveaux concitoyens, le respect des justiciables. Aussi était-il aimé de tous, excepté pourtant de ceux qui ne peuvent tolérer l'indépendance chez le magistrat ; il devait, dans ces temps où la délation et la calomnie sont à l'ordre du jour, trouver des détracteurs.

Correspondance

Les articles publiés dans cette partie du Journal n'engagent ni l'opinion, ni la responsabilité de la Rédaction.

LE NOUVEAU CONDITIONNEMENT

A Monsieur le rédacteur du *Journal de Roubaix*

Monsieur,

Absent de Roubaix pendant quinze jours, je n'ai pu assister, à mon grand regret, à la séance du Conseil municipal du 28 juin.

Le vote sur le choix de l'emplacement affecté au conditionnement a été pour moi tout aussi inattendu que précipité. Vu l'importance de l'objet, j'avais, dans une séance précédente, demandé, l'ajournement ; j'ai quitté Roubaix dans la bonne pensée qu'on allait continuer les études, en réclamant même l'assistance ou les lumières de la Chambre de Commerce, et du Comité de la Bourse, les autorités, entre toutes, les plus compétentes.

Pour être bien compris, Monsieur, je vous fais remarquer que c'est a tort qu'on parle de la translation pure et simple du Conditionnement ; ce n'est pas ainsi que le programme a été formulé ; il s'agit d'une création nouvelle, à savoir :

« *Conditionnement public avec addition de » vastes magasins, reliés à la ligne ferrée, et » pouvant, à un moment donné, servir en par- » tie à des Magasins-Généraux.* »

Ce programme, transformé en projet, dont j'avais fait ressortir tous les avantages, a été si bien compris et accepté par l'administration, qu'elle a cru nécessaire, avant d'y donner suite, de faire disparaître les engagements que la Ville avait contractés avec la Compagnie des Tramways. L'administration, je lui en fais mon compliment, a agi avec habileté et sagesse ; mais ce résultat obtenu, il était de notre devoir de poursuivre l'œuvre commencée, et d'exécuter le programme en son entier.

C'est vouloir méconnaître toute l'importance de la Ville de Roubaix, ou plutôt vouloir marcher à reculons, que d'isoler le conditionnement à un point extrême de la Ville, en surchargeant les opérations commerciales de nouveaux frais, au lieu de les alléger.

Dans ce moment, nos courtiers-jurés font des efforts louables pour établir des ventes publiques périodiques, ils sont paralysés par le défaut de magasins; les quelques essais tentés, ils ne les doivent qu'à la bienveillance de quelques amis qui ont bien voulu leur prêter les locaux, mais en dehors des inconvénients que des magasins particuliers présentent, ces faveurs peuvent avoir un terme, et nos courtiers seront forcément empêchés de donner suite à leur entreprise; il me semble qu'il y a dans ce fait seul, de quoi ouvrir les yeux aux moins clairvoyants, et que la création de magasins publics est d'une impérieuse nécessité.

Conditionnement public avec vastes magasins publics raccordés au chemin de fer : voilà le programme que nous devons réaliser; je suis convaincu que le Conseil municipal, mieux éclairé sur la question, n'hésitera pas à revenir sur son vote, tant soit peu précipité.

Il ne nous est pas permis de faire un faux pas dans une entreprise si importante, embrassant l'avenir de notre ville ; nous ne devons pas considérer seulement le moment actuel, mais nous devons envisager l'avenir et nous demander ce que sera notre ville dans 15 ou 20 ans. C'est à ces besoins présents et futurs qu'il faudra chercher à pourvoir dans les limites du possible ; les tendances du Commerce se transforment constamment, elles se prononcent de plus en plus pour la suppression des intermédiaires, et le rapprochement avec les pays de production ; ne le perdons pas de vue.

D'après ce qui précède, Monsieur, il est superflu d'ajouter que j'aurais repoussé le projet de l'Administration comme incomplet, onéreux, et compromettant les intérêts de la ville.

J'avais à cœur de tenir le public au courant de cette manière de voir, n'ayant pu assister à la séance ; il a le droit de me la demander. Cette lettre vous est adressée dans ce seul but, en vous priant de vouloir bien l'insérer dans un de vos prochains numéros.

Je vous offre, Monsieur le Rédacteur, l'expression de mes sentiments distingués.

THÉODORE FUNCK,
Conseiller municipal.

Roubaix le 7 juillet 1879.

FAITS DIVERS

— TERRIBLE ACCIDENT RUE CHAMPIONNET A PARIS. Les journaux parisiens rapportent qu'un accident épouvantable est arrivé samedi soir, à quatre heures et demie, rue Championnet (17e arrondissement.) Neuf ouvriers maçons travaillaient à la construction du mur d'un gari-meuble. Ce mur atteignait déjà une hauteur de douze mètres.

Tout-à-coup, un des ouvriers crut s'apercevoir que la bâtisse tremblait et oscillait ; il donna l'alarme, mais, avant qu'aucun des maçons eût pu quitter l'échafaudage, le mur tout entier s'effondrait et entraînait les malheureux ouvriers qui furent couverts par les décombres.

De tous côtés s'organisèrent les secours : M. Michel, commissaire de police du quartier, arriva des premiers et organisa le sauvetage. En moins d'une demi-heure, les maçons furent dégagés, mais déjà deux d'entre eux étaient morts et les sept autres sont dans un état tellement lamentable qu'on désespère de les sauver. Ils ont été transportés à l'hôpital Lariboisière.

Sinistre coïncidence : quelques heures avant midi, deux ouvriers maçons, travaillant à la façade de la maison 95, rue de Rome, sont tombés de la hauteur d'un deuxième étage sur la chaussée. Ils ont été transportés à l'hôpital Beaujon, où l'un d'eux est mort en arrivant.

— La *Gazette de Cologne* annonce qu'à Rhoden (province rhénane), samedi soir, vers 7 heures, un prêtre a été tué par la foudre, dans son confessionnal, juste au moment où il renvoyait la dernière personne qu'il avait à entendre en confession. Cette personne elle même, a été trouvée évanouie. Le clocher de l'église atteint par le fluide a été entièrement détruit par le feu. Mais l'incendie n'a pas occasionné d'autres dégâts, l'église a été préservée.

LES LYNCHEURS AMÉRICAINS. — Une scène des plus horribles vient de se passer à Bakersfield, dans le sud de la Californie.

Le 28 au matin, soixante ou soixante-dix hommes cernaient la prison de Bakersfield, frappaient à la porte et sommaient le geôlier de leur ouvrir. Le geôlier ayant refusé d'obtempérer à cet ordre, la porte est brisée à coups de hache. Les hommes se précipitent dans la prison, désarment le geôlier, s'emparent des clefs des cellules. Il ne s'agit pas de délivrer les prisonniers, mais de procéder à une exécution sommaire.

Dans une des cellules se trouvent les frères Yoakum, accusés d'avoir tué deux hommes, il y a plus d'un an. L'un des deux frères avait été jugé et condamné à mort comme coupable d'assassinat ; mais la Cour suprême, suspendant les effets de cet arrêt, rendait, la semaine dernière, une décision en vertu de laquelle l'affaire devait être portée devant une autre Cour. La population voulait protester contre cette décision, et elle avait jugé que le plus simple était de pendre les deux accusés.

Les lyncheurs ont donc pénétré dans les cellules où se trouvaient Thomas et William Yoakum, et ils les ont exécutés sans autre forme de procès, aussi brutalement que possible.

William Yoakum était enchaîné au parquet de sa cellule. Comme on ne pouvait le détacher, il fut pendu avec la chaîne aux pieds. On lui a tiré aussi plusieurs coups de fusil après l'avoir pendu. Tous les hommes qui ont participé à cette affreuse scène étaient masqués, à l'exception de cinq qui, dit le geôlier, n'appartenaient pas à la localité.

KERMESSES *de l'arrondissement de Lille*

Le Dimanche 13 Juillet 1879. — Pile et Vert Feuillage (Roubaix). — Annappes. — Comines. — Erquinghem-sur-la-Lys. — Fromelles. — Lesquin. — Saint-André (à Lille). — Saint-André (extra-muros). — Saint-Maurice, (banlieue de Lille). — Thumeries. — Vendeville. — Willems.

REVUE HEBDOMADAIRE DU 6 JUILLET 1879

L'affaire préparée par la Banque Nationale est prête ; elle est terminée. Nous avions cru pouvoir l'exposer en détail cette semaine, nous ne la faisons pourtant pas connaître aujourd'hui, voici pourquoi : La Banque Nationale poursuit en ce moment des négociations ayant pour objet de lui faire subir une importante transformation qui consisterait dans l'augmentation de son capital. Dans cette occurrence nous sommes obligés de retarder de quelques jours l'affaire dont nous avons parlé ; mais nos lecteurs ne perdrons rien pour attendre. Cette affaire, ainsi que nous l'avons dit, est une affaire ancienne, bien connue, en pleine prospérité et appelée à d'excellents résultats. Nous engageons donc nos lecteurs à conserver leurs fonds disponibles pendant quelque temps encore, jusqu'à ce qu'ils aient pu apprécier par eux-mêmes les avantages exceptionnels de placement que nous avons à leur offrir.

La liquidation des rentes françaises s'est faite dans des cours relativement assez bas. La réponse des primes avait laissé la place encore assez chargée et l'élévation du prix des reports pouvait faire craindre une réaction plus sérieuse. Mais on s'est rendu compte que les grandes Compagnies et les Institutions de Crédit étaient forcées de garder, fin juin, de plus grandes disponibilités pour faire face au paiement des coupons de juillet et que les capitaux n'étaient que momentanément raréfiés, qu'ils reviendraient bientôt à la Bourse chercher un nouvel emploi. La confiance est revenue et, dès le lendemain, une reprise assez accentuée du mouvement de hausse a reporté nos rentes presque aux plus hauts cours. Le 3 0/0 fait 82.50, le 5 0/0 116.75, l'amortissable 84.90. Il ne faut pas oublier que le 1er août, le jour même de liquidation prochaine, on détache sur le 5 0/0 un coupon de 1 fr. 25 ; cela est fait pour arrêter les ventes au comptant et même, ramener des achats. Il est probable qu'en liquidation de juillet, le 5 0/0 soit plus favorisé que les deux 3 0/0, d'autant que ceux-ci ont, pendant le mois précédent, regagné en partie leurs coupons, tandis que le 5 0/0 perdait 0.20 centimes environ. On a compensé en effet le 5 0/0 à 116.10 et le 3 0/0 et l'amortissable respectivement à 82.20 et 84.40 comme fin mai.

Les fonds étrangers n'ont pas été influencés par la réaction des rentes françaises et nous les retrouvons en hausse sensible sur la semaine dernière.

Le 5 0/0 Italien, malgré le changement de ministère, a été très bien tenu, de 81,75, il s'est élevé à 82,20 et reste à 82,10.

Les fonds Austro-Hongrois sont en hausse importante ; le florin en or, de 68 3/8, a monté à 69 5/16. Le 6 0/0 Hongrois, de 83,13/16, a bondi à 85,1/16 et se tient à 84 3/4.

Les fonds russes ont bénéficié des tendances du marché des fonds étrangers, le 5 0/0 1877 est à 92 5/8.

Les valeurs égyptiennes sont très-fermes ; l'obligation unifiée fait 265, celle des chemins 365. Les difficultés politiques terminées, il faut arriver aux difficultés financières. On dit que M. Rivers-Wilson étudie un plan de réformes d'accord avec les gouvernements anglais et français.

Les fonds turcs sont bien tenus, le 5 0/0 fait 12,07. La question égyptienne avait entravé les négociations en cours pour la restauration des finances turques ; peut-être, pourra-t-on maintenant s'en occuper plus activement.

Le Crédit Général Français annonce, pour les 14 et 15 juillet, la mise en vente de 55,000 actions de la Compagnie de Réassurances générales.

La Compagnie est constituée au capital de 35 millions de francs dont le quart seulement est appelé.

La vente se fait au prix de 6,25, soit, en déduisant les 375 fr. non versés, 250 fr. net à payer dont 100 fr. à la souscription et 150 à la répartition.

On sait que la réassurance est un acte par lequel une Compagnie d'assurances transfère une partie de ses polices à une autre Compagnie en lui cédant, comme rémunération partie de la prime payée par l'assuré. Quant au capital de la Compagnie, il est à l'abri de tout aléa étant soumise aux mêmes dispositions légales que celui des Compagnies d'assurances directes Le champ d'affaires sur lequel vont porter les efforts de la Compagnie nouvelle est considérable ; il ne porte pas, d'après les statistiques, sur moins de 115 millions de primes.

La Compagnie estime que dès ses premiers exercices, le bénéfice peut-être de 2,075,000 fr., ce qui représenterait un dividende de 12 p. 0/0 sur le capital à débourser. Si on réduisait cette évaluation d'un tiers, on obtiendrait encore un revenu de 8 % qui est de nature à attirer les capitaux dans une affaire qui se présente avec de sérieuses garanties.

Les actions de la Compagnie transatlantique ont fléchi de quelques francs sous le poids d'un certain nombreux de réalisations. Elle sont tombées aux environs de 605 ; à ce prix elles ne sont certainement pas à leur cours. Les recettes sont excellentes et l'on peut compter sur des prix beaucoup plus élevés.

NOUVELLES DU MATIN

L'Allemagne et la Roumanie.

Berlin, 6 juillet.

Par suite de la réclamation du gouvernement allemand, à propos de l'arrestation illégale de trois matelots allemands, or, donnée par le capitaine du port de Sulina le gouvernement roumain a fait payer, par l'entremise du consul général d'Allemagne à Bucharest, la somme de trois mille francs de dommages-intérêts aux individus lésés. Le capitaine du port sera renvoyé devant un conseil de guerre. Des négociations ont été entamées pour édicter des mesures destinées à prévenir, à l'avenir, des empiétements semblables.

Mourad

Constantinople, 6 juillet.

Le bruit de la fuite de l'ex-sultan Mourad est officieusement démenti aujourd'hui.

Le prince de Bulgarie

Varna, 6 juillet.

Le prince de Bulgarie est attendu ici demain à 11 heures du matin.

Un grand enthousiasme règne dans la ville qui est magnifiquement pavoisée.

De nombreux arcs de triomphe ont été élevés et des milliers de drapeaux aux couleurs nationales flottent partout.

De l'entrée du port, s'avance, dans la mer, une jetée de plus de 200 mètres richement décorée, sur laquelle Son Altesse débarquera.

Des députations arrivent de tous les points de la Bulgarie.

Le prince Dondoukoff-Korsakoff a reçu, aujourd'hui, une députation des Bulgares résidant en Roumélie, et qui lui a remis une adresse de gratitudes pour les immenses services qu'il a rendus à la patrie.

Le prince a répondu par quelques paroles de remercîment. Il a dit notamment : « Je compte sur l'avenir des Bulgares, me basant sur la vaillance et la sobriété qui les caractérise. »

NOUVELLES DU SOIR

« La loi Ferry, d'après le *Soleil*, est une révocation de l'édit de Nantes à rebours, car enfin vous avez beau dire, c'est forcer un père sincèrement catholique de livrer aux libres-penseurs son enfant pour qu'il soit élevé, non selon ses croyances à lui, mais selon leurs doctrines à eux, que de lui dire: Voici deux instituteurs: l'un s'appelle Pierre, l'autre s'appelle Julien. Vous voudriez Pierre, vous ne pouvez le prendre. Il n'a pas le droit d'enseigner.

» Du moment que Julien seul reste, ce père désolé est bien obligé de s'en contenter : Ah ! il est vrai que s'il est millionnaire, il peut prendre Pierre chez lui et le donner pour instituteur à son fils, dans son hôtel à Paris, dans son château province.

« Oh ! la belle liberté que celle dont on ne peut jouir qu'à la condition d'avoir cent mille francs de rente. Comme c'est démocratique, et que les classes ouvrières doivent apprécier cette façon de comprendre l'égalité dans le domaine de l'enseignement. »

Informations

« A l'heure actuelle, dit le *Globe* à propos de la discussion de l'art. 7, il est certain que, à moins d'incidents de séance imprévus, M. Léon Renault prendra aujourd'hui la parole, et qu'il combattra très énergiquement l'adoption d'une disposition législative dont il entend démontrer tous les dangers. »

La *Paix* annonce que M. Cunéo d'Ornano, député de la Charente, a déposé samedi le titre d'un journal qu'il se propose de faire paraître à Paris; ce journal a nom le *Napoléon*.

On lit dans le *Gaulois* :

« Nous apprenons que la création d'un nouvel organe du centre gauche est chose résolue.

» M. Dufaure, qui patronne ce journal, a présidé, il y a deux jours, la réunion des fondateurs, parmi lesquels on cite : MM. Ribot, député ; Picot, secrétaire général du ministre de la justice ; Chauveau, député, et Guibert, ancien directeur de la presse.

Le *Parlement* paraîtra le 15 septembre.

Petite Bourse du 6 juillet.

3 0/0 82 75,65. — Amortissable 84 90. — 5 0/0 116,92 90 92. — Italien 80.70 60 65. — Ban. Ot. 510,60. — Che. Ot. 47,50. — Egypte 241,25 241,87 241,25. — Hongrois 82 1/4 82. Sans affaires.

Dépêches Télégraphiques

Espagne

Madrid, 6 juillet.

Le journal *Mundo Politico*, qui avait publié des lettres de Paris offensantes pour la France et pour l'ambassadeur d'Espagne, a été déféré aux tribunaux. Ceux-ci lui ont infligé quinze jours de suspension.

Nouvelles du Cap.

Capetown, 17 juin.

Les troupes commencent à avancer du fort Pearson au fort Chelmsford ; elles effectueront prochainement leur jonction avec le corps d'armée du général Wood qui continue toujours à avancer.

La nomination du général sir Garnet Wolseley, comme général en chef des troupes du Cap, a été accueillie avec une grande satisfaction.

Nouvelles d'Asie.

New-York, 6 juillet.

Le correspondant du *New-York Hérald* télégraphie de Kapal (Asie) que les chinois ont repris Kashgar.

Une partie de la population musulmane est en fuite ; beaucoup d'habitants ont été massacrés, d'autres sont cernés dans la forteresse.

Les habitants de Rouldja ont l'intention de fuir, si cette ville est restituée aux Chinois.

Le nouveau Prince de Bulgarie

Varna, 6 juillet, soir.

Le prince Alexandre de Battenberg est arrivé à 11 h. 1/2.

La population est enthousiaste, la ville est pavoisée.

Les autorités l'ont reçu au débarcadère et des députations de toutes les provinces sont venues lui souhaiter la bien-venue.

Le prince a remercié en langue bulgare de l'accueil sympathique qui lui était fait, puis il s'est rendu à l'église où un *Te Deum* a été chanté.

Il a ensuite traversé la ville, acclamé par la population et s'est rendu au palais où il a reçu les autorités locales, le clergé, les corps consulaires, une députation des provinces et une députation de la colonie des Bulgares de Roumélie.

Ce soir, grand dîner au palais illuminations générales.

Voici la proclamation du prince Alexandre au peuple bulgare.

« Mes très-chers compatriotes,

« Elu par le vote unanime du peuple bulgare au trône princier, et au moment de mettre le pied sur la terre de Bulgarie, je sens le besoin d'exprimer combien je suis convaincu de la sainteté des devoirs qui me sont dévolus par la volonté nationale et combien je suis désireux de consacrer toutes mes forces au bonheur de la Bulgarie qui devient ma patrie.

« Avant de me rendre à la nouvelle capitale pour y prendre la direction des affaires du gouvernement de la principauté, je crois de mon devoir d'aller à Tirnova prêter le serment solennel à l'Assemblée nationale qui m'a élu.

« En annonçant au peuple bulgare mon arrivée dans la principauté, je prie le Tout-Puissant de bénir mes efforts. J'espère trouver dans le patriotisme du peuple bulgare le concours qui m'est nécessaire pour assurer le bonheur du pays auquel je déclare consacrer dès à présent toute ma vie.

« Que le Dieu tout-puissant me soit en aide.

« ALEXANDRE Ier »

Italie

Rome, 6 juillet.

Le roi a reçu l'ambassade marocaine en audience solennelle.

Le chef de l'ambassade, au nom de l'empereur du Maroc, a félicité le roi de son avènement au trône, et a exprimé sa douleur pour la mort de Victor-Emmanuel.

Le roi Humbert a remercié l'ambassadeur des témoignages de sympathie que lui exprimait l'empereur du Maroc et a manifesté l'espoir de voir le maintien des rapports cordiaux entre les deux pays.

Il n'y a rien de nouveau quant à la crise ministérielle.

On continue à négocier un projet de conciliation qui aurait pour base un accord sur la loi relative à l'impôt sur la mouture.

Des négociations dans ce sens sont entamées et on attend pour y donner suite l'arrivée à Rome de M. Saracco, rapporteur au Sénat du projet sur la mouture.

Le bureau météorologique du *New-York Hérald* nous communique la dépêche suivante :

« New-York, 6 juillet 1879.

« Une perturbation précédée par une dépression arrivera sur les côtes de la Grande-Bretagne et la Norwège entre le 9 et le 11 juillet.

« Pluies et éclairs au sud-ouest ; bourrasques et température basse ensuite. »

DERNIERE HEURE

Les ministres devant la commission du retour à Paris

Versailles, 7 juillet, 4 h. soir.

MM. Gresley, ministre de la guerre, et Leroyer, ministre de la justice, ont été entendus aujourd'hui par la commission de la Chambre chargée d'étudier le projet du retour des Chambres à Paris.

Les ministres ont soutenu la rédaction, acceptée par la commission du Sénat, de l'article V relatif à la réquisition de la force armée.

Après le départ du ministre, la commission a adopté la rédaction donnant droit à la réquisition directe par les présidents des deux Chambres.

CHAMBRE DES DEPUTÉS

(Service télégraphique particulier)

Présidence de M. BRISSON.

Séance du 7 juillet

La séance s'ouvre à 2 heures sous la présidence de M. Brisson, vice-président.

Incident

Un vif incident s'élève à propos de la rédaction du procès-verbal que M le comte de Maillé déclare inexacte.

M. DE LEBASSETIÈRE répond à M. Paul Bert.

La séance continue.

COURS OFFICIELS DE LA BOURSE

5 Juillet. — 6 heures soir

Huile colza en f. a.	80 75	Esprits	53 50 54 .
id. en tonnes	82 75	Farines 8 m.	59 . . .
id. épurée	90 75	Supérieure	56 50 . .
Huile de lin en f. d.	70 50	Suif	76 . . . .
id. en tonnes	72 50	Cafés Java	230
Suc. 7/9 disp.	55 .	Ceylan	215
id. 10/13 d.	48 75	Haïti	210
id. blanc 3 c.	56 50	Rio	190
Raffin. bonne sorte	154 0	Cacaos Para	180
id. belle sorte	135 50	Guayaquil	160
Certific. de sortie	75 50	Haïti	110
Mélasse de fab.	11 10 7.	Trinité	165
id. raffinerie	12 50 ..	Caraque	200 à 400

COURS COMMERCIAUX DE PARIS

du 5 Juil et, 6 heures soir.

Huile de colza		Farines 8 marques	
Disponible	80 75 ..	Courant	59 . ..
Courant	80 50 .	Août	59 50 .
Août	80 75	Sept.-octobre	. . .
4 derniers	81 75 ..	4 derniers	60 60 50
4 premiers	81 25 ..	Farines supérieures	
Huile de lin		Courant	56 . 0 .
Disponible	70 50 ..	Août	57 25 75
Courant	70 25 50	Sept.-octobre	. . .
Août	70 25 50	4 derniers	57 85 58
4 derniers	70 70 25	M. Durbley.	60 .. ..
4 premiers	70 50 ..	Blés	
Spiritueux		Courant	27 ..
Disponible	53 50 54	Août	27 27 25
Courant	54 . .	Sept.-octobre	.. ..
Août	54 25 50	4 derniers	27 25 15
4 derniers	54 25 50		
4 premiers	54 25 ..	Seigles	
Stock	9675 sacs	Courant	17 50 ..
Circulation	75	Août	17 50 25
Sucres		Sept.-octobre	
N° 1 0/13 cour.	48 75 ..	4 derniers	17 50 25
N° 7/9 d.	55 .		
Blanc 3 cour.	56 50 75	Avoines	
Août	57 56 75	Courant	18 17 75
4 derniers	57 75 25	Août	18 17 75
4 premiers	. . .	Sept.-octobre	. . ..
Raffinés	134 50 à 135 50	4 derniers	18 .. ..

PARIS, 7 juillet. — *Dépêche de 2 heures.*

Huile de colza.		Août	57 50
Courant	81 »»	4 derniers	57 75
Août	80 25	Raffinés	134 50 à 135 50
4 derniers	82 »»	Farines 8 marques	
4 premiers	81 75	Courant	59 50
Huile de lin.		Août	60 »»
Courant	70 50	Sept.-octobre	»» »»
Août	70 50	4 derniers	60 75
4 derniers	70 50	Blés	
4 premiers	70 50	Courant	27 25
Spiritueux		Août	27 50
Courant	54 25	Sept.-octobre	»» »»
Août	54 25	4 derniers	27 66
4 derniers	54 25	Seigles	
4 premiers	54 25	Courant	17 50
Sucres roux		Août	17 50
10/13	48 75	Sept.-octobre	»» »»
7/9	55 »»	4 derniers	17 50
Sucres blancs		Marq. Darblay	60 »»
Courant	57 50	Temps : couvert.	

BOURSE DE LILLE

Valeurs	Cours cotés précédemment.	Cours du 7 juillet
Crespin-l. Anzin	40 ..	... ...
Marly. . .	120 ..	... ...
Annœullin . .	5 ..	... ...
Ch. Com. Calais.	995 ..	... ...

7 Juillet	Huiles l'hectolitre	Graine l'hectolitre	Tourtx l'hectolitre
Colza	74	21 .. 23 ..	16 . 18 . .
Colzaépurée	80	.. ..	.. .. ..
Œillette b. g.	.. ..	29	21 .. .. ..
Lin g. pays	67	21 50 24 ..	29 .. 30 ..
Lin g. étran.	63 50	20 50 22 ..	23 .. 26 ..
Caméline	65 50	18 .. 20 ..	17 .. 18 ..
Chanvre	.. ..	15 .. 16 ..	15 .. 15 ..

COURS de SUCRES et du 3/6 du 7 Juillet.

SUCRES	Cours officiel	Cours comm.	Offert.	Demandé
Sucre indigène 88 degré	.47 50	.. ..	.. ..	.. ..
» » 7 à 9	.53 75	.. ..	.. ..	.. ..
» en pain, 6 k. n° 1	140 .	.. ..	.. ..	.. ..
Sucre n° 3	.57 50	.. ..	.. ..	.. ..
» indigène n° 3...	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
3/6 betterave, disponib.	.56 50	.. ..	.. ..	.. ..
» » courant.	.55 .	.. ..	.. ..	.. ..
» fin 1re qualité dispon.	.53 .	.. ..	.. ..	.. ..
» » courant.	.53 .	.. ..	.. ..	.. ..
» Mélasse disponible..	.53 50	.. ..	54 ..	53 50
» A livrer 4 premiers..	.58 50	.. ..	.. ..	.. ..
« » 4 janvier....	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
» » 4 d'été.....	.56 .	.. ..	.. ..	.. ..
» » 4 derniers...	.54 .	.. ..	.. ..	.. ..
» » 1 prochain..	.56 .	.. ..	.. ..	.. ..

COMPTOIR DES FONDS PUBLICS

F. MASSE

82 et 84, rue Richelieu Paris

ACHATS et VENTES de toutes valeurs au Comptant et à Terme; Rentes françaises et étrangères; Actions et Obligations de Chemin de fer, de Sociétés de Crédit, etc., en un mot, de toutes les *Valeurs se négociant à la Bourse et en Banque.*

Courtage officiel fixé par la Chambre syndicale des *Agents de Change de Paris*, sans Commission.

Afin d'offrir toutes facilités de garanties les Achats et Ventes se feront de la main à la main, *Espèces contre titres.*

Arbitrages, Libérations de Titres, Remboursement des Valeurs sorties aux Tirages Souscriptions sans frais *à tous les emprunts* encaissement gratuit de tous les coupons.

176, rue du Collége. Roubaix

Santé et énergie à tous

rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de santé dite

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, constipation, glaires, flatus, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, dyssenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang ; irritation et toute odeur fiévreuse en se levant. C'est en outre, la nourriture par excellence qui, seule suffit pour assurer la prospérité des enfants. — 32 ans de succès, 100,000 cures y compris celle de Madame la duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Dédé, etc.

N° 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 99,625. — Avignon, 18 avril 1876. Que Dieu vous rende tout le bien que vous m'avez fait. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans. — J'avais des oppressions les plus terribles, j'à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. Contre toutes ces angoisses où les remèdes avaient échoué, la Revalescière m'en a sauvé complètement. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N° 98,614 : Depuis des année je souffrais de manque d'appétit, mauvais digestion ; affections de cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie ; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PRYCLET, Instituteur à Cheyssoux (Haute-Vienne).

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boites : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; le 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 2 kil. 1/2